VOL. XLV SAINT-BONIFACE, MANITOBA, MERCREDI, 9 AOUT 1916 No. 41

ABONNEMENTS
Canada............ $1.00 par année
Etats-Unis........ 1.50 " "
Europe............ 2.50 " "

Tarif des Annonces
1ère insertion, par ligne... 12 cents
Chaque insertion subséquente 8 cents

N. B.—Les annonces de naissances, mariages et sépultures seront insérées au taux de 25 cents chacune.

LE MANITOBA

JOURNAL HEBDOMADAIRE.

REDACTEUR-EN-CHEF: NOEL BERNIER

LE MANITOBA
[PUB]LIÉ ET IMPRIMÉ
MERCREDIS
VIN

Toutes comm[...] concernant le journal ou l'imp[...] devront être adressées:
Le Manitoba
42 Avenue Provencher,
Saint-Boniface, Man.
Téléphone: Main 3377.

Ce qu'il faut penser de l'avenir économique du Canada

La rareté de la main-d'œuvre devient de plus en plus évidente à travers tout le pays.

Pour ne nous occuper que de l'Ouest canadien, on peut signaler que l'autorité militaire permet aux soldats du camp Hughes d'aller travailler aux récoltes; que les entrepreneurs de l'Aqueduc de Shoal Lake sont à court de huit cents hommes; que les chantiers et les scieries de Fort Frances vont chercher des bras aux Etats-Unis; que les compagnies de chemins de fer suspendent une partie de leurs travaux faute d'ouvriers. Nous nous arrêtons—mais l'illustration pourrait continuer, tirée de l'Est aussi bien que de l'Ouest du Canada.

Cette situation est sérieuse par plus d'un côté; beaucoup la préféreront, cependant, à la situation qui nous confronta à l'automne de 1914, alors que des milliers d'ouvriers, dans les villes et les campagnes, réclamaient du salaire afin de pouvoir manger. Ce fut presque la disette. Le Capital se refusait à toute entreprise nouvelle.

Aujourd'hui c'est le Capital qui cherche le Travail. Pour un pays neuf, nous aimons mieux cette situation que l'autre. Au moins tout le monde y fait ses trois repas par jour.

Quand la guerre sera finie, et même avant que la guerre ne soit finie, nos hommes d'Etat et nos hommes d'affaires devront se préoccuper de cette question, souvent aigue dans d'autres pays, des relations du Capital et du Travail.

Il ne faut pas être pessimistes à ce sujet; il faut plutôt être optimistes, car il n'y a pas de pays au monde où le problème soit aussi facile à résoudre qu'ici.

Nous avons une population de huit millions à peine, répartie sur un territoire qui peut en loger deux cents millions. Nos terres arables sont à peine entamées. Nous avons des richesses naturelles énormes, des mines, des forêts, des pêcheries, qui n'ont pas encore été touchées. Notre industrie en est à ses très modestes débuts. En un mot nous sommes propriétaires d'un domaine plus qu'aux trois quarts inexploité.

C'est dire que le problème économique ici consiste, en somme, à diriger, à canaliser, l'énergie nationale. Pas de paupérisme ici; pas d'expédients pour trouver du pain à des classes oisives: nous avons du travail à faire d'une manière ininterrompue pendant cent ans. Ce sera le rôle spécial de nos divers gouvernements de compléter avec discernement l'œuvre commencée et d'ouvrir les voies nouvelles. Une récapitulation des travaux à faire nous laisse dans le rêve et l'éblouissement.

Une sage politique agricole, un judicieux encouragement à l'industrie nationale, l'amélioration de nos moyens de transport, voilà toute l'armature de notre futur système économique.

Chez le peuple, il doit y avoir correspondance d'efforts par un redoublement de travail, de sage prévoyance et de modération dans les goûts. Quand le peuple canadien, assagi par la crise actuelle, aura acquis définitivement ces qualités, les métiers ne tarderont pas à se perfectionner dans toutes leurs branches; le Capital ne tardera pas à se former; et rien n'arrêtera plus notre essor vers la prospérité.

S'inquiéter de l'avenir; craindre la pauvreté; se demander si nous ne marchons pas vers des temps difficiles, c'est commettre une injustice envers un pays qui ne demande que du capital et des bras pour devenir l'une des contrées plus riches du monde.

SIR JAMES AIKINS

Son Honneur le lieutenant-gouverneur Aikins a été assermenté lundi par l'Hon. juge-en-chef Howell. Parmi les personnages présents mentionnons: sir Douglas et lady Cameron, sir Daniel et lady McMillan, lady Schultz, l'hon. M. Norris, l'hon. sénateur LaRivière, l'hon. M. Hudson, etc.

LES FAITS VERITABLES

On lit ces lignes dans le dernier numéro de *La Libre Parole*:

"Lors des dernières élections, sir James Aikins et ses lieutenants, ont annoncé qu'ils passeraient la loi que le gouvernement Norris a passée, de sorte que si les conservateurs avaient été élus en 1915, l'élément de langue française serait dans la même situation qu'il est maintenant."

Cette affirmation est contraire aux faits.

Il y avait des différences radicales dans le programme de l'un et l'autre parti aux dernières élections. Et le succès de sir James Aikins n'eut pas été désastreux à la minorité comme l'a été le succès de M. Norris.

Le parti de sir James avait, à la vérité, inséré dans son programme l'abrogation des amendements Coldwell—ce en quoi il a eu tort. Mais ces amendements ne changeaient pas le principe de la loi scolaire; ils rendaient seulement l'application de la loi plus facile dans des endroits où les catholiques et les commissions scolaires n'avaient encore pu s'entendre.

Cette loi Coldwell, tout le monde en réclama l'abolition, chacun s'appuyant sur des raisons absolument divergentes. Néo-conservateurs, libéraux anglais et libéraux catholiques, tous votèrent pour l'enterrement! Les gens qui dirigent aujourd'hui *La Libre Parole* firent leur petit vacarme de leur mieux dans le *Soleil de l'Ouest*. Ils seraient donc malvenus aujourd'hui à lancer des pierres au parti de sir James Aikins à ce sujet. En fait, il n'y a que le *Manitoba* qui ait défendu mordicus la loi Coldwell; il n'y a guère que lui, par conséquent, qui ait sérieusement le droit de blâmer la convention conservatrice de 1915. Nous avons dans le temps protesté contre cet acte, et notre opinion n'a pas varié depuis.

Mais tout cela étant dit, nous ajoutons immédiatement sans la moindre hésitation: Le gouvernement conservateur n'avait pas attendu les amendements Coldwell pour donner à la minorité française de Saint-Boniface et de nos paroisses un régime de bienveillance et de clairvoyante tolérance. D'une loi défectueuse il fit un outil convenable entre les mains de fonctionnaires et d'inspecteurs intelligents. On créa tout un Système, fondé sur la bonne volonté et sur le juste sens d'une situation délicate.

Ce Système bilingue, le parti de sir James n'a jamais promis à qui que ce soit d'y toucher, et, comme question de fait, il n'y aurait pas touché. Nous l'aurions encore, ce système; nous les aurions encore nos écoles, si les conservateurs avaient gagné en 1915. Nous ne serions pas jusqu'au cou dans la crise où le parti libéral anglais a réussi à nous jeter en moins d'un an. Voilà la différence qui existait entre les programmes des deux partis en 1915, et elle est colossale.

Nous prions *La Libre Parole* de ne pas chercher à créer des confusions injustes, et périlleuses pour la minorité.

Encore une fois, *La Libre Parole* a-t-elle été créée pour mousser le gouvernement Norris au milieu de nous? Il est encore temps pour elle de s'arrêter dans cette voie malheureuse — mais il est juste temps.

Pour notre part nous sommes fermement décidés à remettre les choses au point chaque fois que ce sera nécessaire. Il est essentiel d'avoir la paix et l'union, mais la paix et l'union dans la vérité. Pas autrement.

Le procès des anciens ministres

Ce procès se poursuit avec une régularité d'horloge. Jusqu'ici c'est l'architecte Horwood qui a absorbé toutes les séances par son long témoignage; il a eu des passes d'armes assez vives avec M. A. J. Andrews, l'avocat de la Défense. Au reste, les avocats de la Défense et de la Couronne se font les uns les autres une lutte serrée. M. Bonnar n'a-t-il pas traité M. Burbidge de menteur! Et M. Burbidge n'a-t-il pas sauté sur M. Bonnar! Une vraie bataille. Le tribunal a exigé les excuses nécessaires, qui ont été faites séance tenante.

200, NON 500

Un estimé officiel des pertes de vie dans les feux du nord d'Ontario a réduit considérablement le nombre des victimes. Deux cents personnes, et non cinq cents, ont péri. C'est déjà un chiffre lamentablement élevé.

Le général Joffre promet la victoire à ses soldats

Paris, 2.—Le *Bulletin des Armées de la République Française,*" publie aujourd'hui des copies de lettres échangées entre le président Poincaré, David Lloyd-George, ministre de la guerre d'Angleterre, et le général sir Douglas Haig, commandant en chef des troupes britanniques, ainsi qu'un ordre du jour du généralissime Joffre à l'occasion du second anniversaire de l'ouverture des hostilités.

L'ordre du jour du généralissime Joffre se lit comme suit:

"Soldats de la République,

"Vous avez commencé votre troisième année de guerre. Durant deux ans vous avez supporté avec une force irrésistible le fardeau d'un conflit implacable.

"Vous avez fait échouer tous les plans de vos ennemis. Vous les avez vaincus sur la Marne, vous les avez arrêtés sur l'Yser, vous les avez battus en Artois et en Champagne à un moment où ils cherchaient vainement la victoire sur les plaines de Russie. Puis votre résistance victorieuse durant une bataille de cinq mois a brisé l'effort allemand devant Verdun.

"Grâce à votre courage indomptable, les armées de nos alliés ont pu avoir le temps de se munir d'armes et de munitions dont nos ennemis constatent la puissance sur toute l'étendue de leur front.

"Le moment approche où, sous le poids de notre avance combinée, la puissance militaire de l'Allemagne va s'écrouler.

"Soldats de France, vous pouvez être fiers du travail que vous avez déjà accompli et que vous êtes déterminé à pousser jusqu'au bout. La victoire est certaine."

LE TOURNANT DE VERDUN

(Le Journal des Débats)

Cette guerre, qui nous paraît confuse, s'ordonnera pour la postérité et l'on y verra des phases assez distinctes. Au début de 1915, l'Austro-Allemagne pouvait sembler vaincue. Les Russes menaçaient d'un côté la Prusse orientale et de l'autre la Hongrie; sur le front occidental, après l'armée allemande de première ligne, l'armée de seconde ligne était vaincue sur l'Yser. Mais, dans le cours de l'année, les puissances centrales ont amélioré leur situation. Elles ont rejeté les Russes, maintenu tant bien que mal leur front en France, inventé la diversion bulgare. Mais il était évident que cet équilibre était instable; les Alliés s'armaient, s'organisaient, s'entendaient. Pour conjurer la défaite inévitable, l'Austro-Allemagne n'avait plus qu'un moment.

Ce moment, elle a essayé de l'employer à porter un coup mortel au pays qu'elle appelle son principal ennemi. Tout ce que l'étude la plus attentive des événements a pu enseigner a été mis à profit; tout ce que l'outillage militaire a de plus formidable a été aligné; et des corps d'élite ont été envoyés à la dernière bataille, comme on le leur avait dit. Le 21 février, sur les plateaux de Verdun, où les bois de chênes couronnent l'horizon, cette bataille a commencé. Que l'ennemi ait eu le dessein de faire une bataille de manœuvre, de jeter l'armée Herr à la Meuse, et, la trouée ouverte, de commencer une campagne décisive, c'est de quoi on ne peut douter. Ce plan a été lui-même anéanti le 26 février, quand le 20e corps a arrêté le mouvement ennemi devant Douaumont.

Ce temps d'arrêt, qui succède aux premiers succès, est l'un des moments les plus émouvants d'une bataille. Qu'allait faire le kronprinz? Arrêté sur les plateaux de la rive droite, il étendit le front d'attaque. Une grande opération militaire est un terrible engrenage, et, une fois cette machine lancée, l'histoire présente bien peu d'exemples où l'on voit qu'elle ait été retenue à volonté. Quatre mois de préparation, tant d'efforts pour refouler les Français sur une ligne inentamée! A la bataille du 21 février succède donc celle du 6 mars. Mais la ligne principale de défense des Français resta solide. D'Avocourt à Damloup les assauts se multiplièrent. Aux six divisions de la première attaque, d'autres succédèrent.

Leur chiffre a dépassé quarante. On en fit venir d'abord de toute la région entre la Somme et les Vosges, on en rappela de Russie et de Serbie, on se décida même à toucher à la masse de sûreté de l'aile droite, à cette puissante VIe armée, destinée à empêcher les troupes alliées d'atteindre ces plateaux où naissent l'Oise, la Sambre et l'Escaut, et dont la perte serait si grave pour les Allemands. Et sans doute à ce prix on rongea le bord des positions françaises; petit à petit, à force de sacrifices, les Allemands occupèrent les pentes est et nord du Mort-Homme, Cumières, le fort de Vaux; mais ils n'ébranlèrent pas la résistance de l'ensemble.

Il y a dans la plupart des batailles napoléoniennes un point de résistance sur lequel s'appuie toute la manœuvre, un point fixe autour duquel se développe le mouvement. A Austerlitz, c'est Davout qui tient à l'aile droite et qui maintient le front des colonnes austro-russes, pendant qu'Odinot et Soult les chargent en flanc; à Wagram, c'est Masséna qui tient à Aspern et à Essling contre les attaques furieuses de la droite autrichienne, pendant que la batterie de Drouot enfonce le centre, et qu'au loin, vers Neusiedel, Davout dessine son mouvement enveloppant. La destinée des corps chargés de ces opérations de résistance est particulièrement dure. On n'y doit employer que le minimum de morces, et, tandis que l'adversaire vient s'y épuiser, d'autres corps recueillent les fruits de cette résistance victorieuse, prononcent la manœuvre qui reste dans la mémoire des hommes. A Friedland, tout le monde se rappelle la charge magnifique de Ney; mais elle a été rendue possible que par la résistance héroïque des premières troupes engagées, ces corps de Mortier et de Lannes qui ont tenu tête, inférieurs en nombre, à toute la masse de l'ennemi. Pour que la victoire se dessine sur ce point, il a fallu que sur un autre une troupe se chargeât, comme la garde consulaire à Marengo, en une redoute de granit.

Considérez maintenant l'immense champ de bataille qui va de la Baltique à Salonique, aux Alpes, aux Vosges et à la mer du Nord. La redoute de granit, les Allemands l'ont trouvée devant Verdun. C'est là qu'ils ont épuisé leurs disponibilités et engagé à fond leurs jeunes classes. Sans doute, comme dans les exemples que nous citions, il y a eu devant Verdun des fluctuations; il y en a beaucoup moins que dans aucune des batailles que nous avons rappelées. Tout ce qu'il faut, c'est que la ligne tienne, et que l'ennemi s'y épuise. Et, tout à coup, comme au moment décisif des grandes journées de l'Empire, cet épuisement étant suffisant et l'heure étant venue, la manœuvre s'est déclenchée sur un autre point du front. Les Russes ont attaqué avec un succès triomphal en Galicie, et les armées françaises et britanniques ont commencé sur la Somme une opération qui s'annonce sous les plus heureux auspices.

Les Allemands ont eu là une double surprise. D'une part, ils croyaient les Russes hors d'état de reprendre aussi vite une action d'une pareille energure; d'autre part, ils croyaient, en entretenant la bataille de Verdun, paralyser toute manœuvre offensive des Français sur un autre point. Or, les Russes reparaissent avec des armées neuves et un matrériel puissant; les Français, en deux jours, enfoncent les deux positions successives de l'ennemi, avancent de 5 kilomètres et rejettent l'armée Bulow sur la Somme. Mais ces succès ne peuvent pas être séparés de la résistance de Verdun, pas plus que le 6 juillet 1809 la manœuvre de Davout de la résistance de Masséna. C'est l'état-major allemand qui a parlé d'un pilier angulaire de la défense de Verdun. Verdun même est le pilier angulaire d'une immense bataille des nations.

MAMAN

Ces vers touchants ont pour auteur un officer blessé, prisonnier en Allemagne. Ils seront lus, comme ils furent écrits, avec une émotion profonde:

Ah! comme il retentit sans cesse à mon oreille
Cet appel enfantin du soldat qui se meurt!
Il n'est pas de sanglot plus grand ni de clameur
Pareille!

Maman! cri d'agonie où l'homme se défend,
Cri d'angoisse infini qui s'élève de l'ombre
Dans le sang qui s'écoule et l'être entier qui sombre....
Maman! cri du héros qui se retrouve enfant!

Cri de détresse issu de lèvres par centaines
Sur le champ de carnage où s'étale le soir,
Plainte sans fin qu'aiguise encor le désespoir
Et que se clôt, tragique, en notes incertaines!

Maman! l'homme tombé sur qui le froid descend,
Après s'être battu sans peur sous les mitrailles,
Te réclame du plus profond de ses entrailles,
O mère, doux refuge, asile tout-puissant!

C'est vers toi que revient son âme qui s'envole,
C'est toi qu'il cherche en vain de son regard éteint,
De ses bras mutilés qu'il te tend par instinct,
O mère, paix, tendresse et divine parole!

Mère, giron sacré qu'il a connu toujours,
Source de toute joie et seul amour sans tache
Puisque c'est de toujours qu'il fut, suprême attache,
Divin lien plus pur que toutes les amours!

Ah! comme il retentit sans cesse à mon oreille
Cet appel enfantin du soldat qui se meurt!
Il n'est pas de sanglot plus grand ni de clameur
Pareille!

LUCIEN BAZIN.

IL Y A PAIN ET PAIN

(Le Figaro)

Nous avons plusieurs fois exprimé le regret des Parisiens de ne plus avoir de croissants depuis le début de la guerre, et lorsque dernièrement il a été apporté une modification à notre farine, les gourmets n'ont point manqué de gémir sur la couleur nouvelle et grise du pain qui leur était livré.

Voici une page que nous dédions à leurs méditations: elle n'est pas écrite d'aujourd'hui, elle se trouve dans la *Théorie du luxe* que Georges-Marie Dumont-Butel publia en 1771.

Ce Butel, Parisien de Paris, né en 1725, qui fut avocat au Parlement, jurisconsulte, écrivain, était par surplus homme de bon sens, et son raisonnement en ce qui touche le pain est peut-être de nature à nous faire honte de nos actuelles impatiences.

Voici ce qu'on lit en effet dans son traité plein de sagesse:

"Il paraîtra sans doute singulier de voir comprendre dans la classe du luxe les choses d'un genre très nécessaire aujourd'hui, telles que le pain et les étoffes de laine commune. Pour toute explication, je renverrai aux temps où l'on ignorait la boulangerie et où les hommes allaient nus, ou bien étaient simplement vêtus de peaux d'animaux, comme les gens de la campagne l'étaient en France sous Charlemagne, et comme presque tout le peuple l'est encore en Hongrie et ailleurs.

"Le citadin qui n'a jamais vu dans la maison de son père ni dans la sienne que du pain blanc, et qui en voit l'usage parmi les gens de bas état, croit qu'il est de l'essence de l'homme de se nourrir ainsi: il ne se doute pas que ce pain était, il n'y a guère plus de deux cents ans, un pain friand, dont tout le monde ne mangeait pas, imaginé par les chanoines de Notre-Dame, et de là, nommé *pain de chapitre* (*Traité de police*, par Lamare). Il ne se doute pas que la plus grande partie des meilleurs bourgeois de Paris se contentaient encore sous Charles IX de *pain coquillé* ou *bis-blanc*, appelé pour cette raison *pain-bourgeois*, et que le pain bis, anciennement appelé *pain-de-brode*, ou *pain-factice*, était la grande consommation de la ville. On ne se rappelle pas que les Asiatiques, de qui l'Occident a reçu les premiers arts, ne savaient point, au temps d'Abraham, faire du pain-levé. On oublie que les Romains, quoique issus de divers peuples déjà anciens dans l'Italie, ne donnèrent longtemps d'autres préparations à leur grain que de le faire cuire dans l'eau avec sa balle, et que, longtemps même après qu'ils eurent appris à le piler, il s'en tinrent à l'usage de la bouillie. C'est ainsi qu'en général les hommes ne voient que le présent.

"Cependant, sans parler du *pain-de-chailli*, qui est le *pain mollet* ordinaire, lequel a été, jusque sous Louis XII, le pain des princes et des riches; sans parler du *pain au lait*, imaginé par Catherine de Médicis, ni des autres recherches par lesquelles on a enchéri sur cette délicatesse, que de degrés de raffinement entre le grain simplement cuit tout entier dans l'eau et le pain levé le plus commun! Que de degrés encore entre le pain grossier et le beau pain de pâte ferme! Quand on observe un caractère si marqué de luxe dans une chose que l'habitude et les circonstances ont aujourd'hui convertie tout à fait en premier besoin, il doit être aisé de concevoir que le luxe entre pour tout, ou presque tout, dans un grand nombre de choses où l'on ne soupçonne pas qu'il existe."

Et Butel a raison: l'homme sans doute n'est pas au luxe ni aux raffinements dans le luxe.

SENTIMENTALITES

(L'Intransigeant)

La bonté, la pitié, la justice tempérée par l'amour, et même la justice tout court, le droit de vivre accordé aux faibles, il appelle cela, brutalement, cyniquement, avec un gros rire de Caliban épanoui en rictus de gorille, il appelle cela des "sentimentalités"!

Et vous voudriez, ô pacifistes de l'heure présente, nous prêcher la réconciliation avec lui! Vous nous proposez une paix possible entre lui et nous, une fraternité dont, il serait un des frères! Votre beau rêve aboutit à ce cauchemar d'une famille humaine, où nous serions tous des Abels sous la trique de ce Caïn!

Car c'est là où il prétend conduire tous les autres peuples, ce peuple aspirant à remplacer notre civilisation par sa Kultur. Le paradis sur terre dont il nous ouvre la porte à coups de mitraille et sous des bouffées de gaz asphyxiants, c'est l'abominable enfer où le seul droit désormais reconnu serait le "droit canon" de ses mortiers, apothéosé par ses intellectuels!

Ne l'a-t-il pas proclamé lui-même une fois de plus, pas plus tard qu'hier? Ecoutez le dernier sifflement d'un de ses reptiles.

La "Rheinische Westraelische Zeitung," écrit:

"La haine est la vertu supérieure. Les mots creux de réconciliation et de fraternité universelle sont de simples pavillons pour tromper les imbéciles."

Avez-vous compris, oui ou non, ô pacifistes actuels? Nous, oui. S'il vous plait d'être ces imbéciles, grand bien vous fasse!

Nous, certes, nous ne le serons point.

Jean RICHEPIN.

Du sang canadien-français pour un blessé français

Le *Paris-Journal,* raconte, dit le télégraphe, le fait suivant qui vient de se passer à l'Hôpital Laval de Saint-Cloud:

On jugea nécessaire de faire l'amputation du pied d'un blessé français. Après l'opération, le chirurgien manifestait de l'inquiétude. Il dit au jeune canadien-français Turgeon: "Etes-vous prêt à donner du sang à ce Français"?

— Immédiatement, Monsieur, fut la réponse.

Un quart d'heure plus tard le chirurgien fit la transfusion du sang, avec le plus grand succès.

LE DR GALLIOT

C'est pour nous un vif plaisir que de donner connaissance à nos lecteurs du document suivant:

Ordre du jour de la 2e Division d'Infanterie Coloniale.

"Galliot (Albert), médecin-Major de 2e classe, Médecin-chef du Groupe de Brancardiers divisionnaire de la 16e Division Coloniale.

"Mis, avec son groupe, à la disposition de la 2e Division d'Infanterie Coloniale, a concouru au service des évacuations de la façon la plus intensive et la plus heureuse.

"Ayant à organiser le transport des blessés dans un secteur difficile, desservi par une voie fluviale et deux voies de terre, a réparti ses équipes et les a dirigées avec intelligence et décision. A obtenu d'elles le meilleur rendement, et est parvenu à ramener ses blessés dans d'excellentes conditions et avec la plus grande rapidité."

Tous les amis de M. le docteur Galliot se réjouiront d'apprendre de si magnifiques nouvelles de lui. Dès les premiers mois de la guerre il a été décoré pour sa bravoure et sa fidélité au devoir.

FEU M. L. EUCLIDE BEAUCHAMP

Vendredi matin décédait à Montréal M. Louis-Euclide Beauchamp, père de notre concitoyen, M. P.-E. Beauchamp, actuellement à Saint-Cloud, en France, à titre de capitaine attaché à l'Hôpital Laval.

Le défunt avait 79 ans; il avait été échevin de Montréal au temps où sir John Abbott en était le maire; il avait été vice-président de la Société Saint-Jean-Baptiste de Montréal; il avait été président de l'Association des Marchands de la province de Québec; il fut, tant que la force et la santé lui restèrent, un homme d'affaires important dans la métropole canadienne. Ceux qui l'ont connu intimement — et il y en a plusieurs à Saint-Boniface — aimaient ce beau vieillard de grande allure et de bonté si distinguée.

M. Beauchamp suit son épouse de trois mois dans la terre.

A notre concitoyen M. P.-E. Beauchamp et à sa famille, à Saint-Boniface et à Montréal, nous adressons l'expression de notre très profonde sympathie.

Pèlerinage à Ste-Anne des Chênes

On nous prie d'annoncer qu'il y aura pèlerinage à Ste-Anne des Chênes, le mardi, 15 août.

Départ de la gare Union, à Winnipeg, à 8 heures a.m.; arrêt à Saint-Boniface et autres endroits sur le parcours. Retour dans l'après-midi.

Mgr l'Archevêque prendra part au pèlerinage. Des repas seront servis à Ste-Anne.

Prix des billets: pour les adultes 95 cts. Pour les enfants: 75c.

Les billets sont en vente à l'archevêché.

Nos abonnés en retard voudront bien nous faire parvenir sans plus de délai les montants qu'ils nous doivent pour le service du journal.

LE GENERAL PETAIN

UNE TOUCHANTE ANECDOTE

L'extrait ci-dessous d'une lettre, écrite par un blessé à Verdun, qui est actuellement soigné à l'hôpital du collège de Saint-Dizier, contient une anecdote touchante sur la bonté du général Pétain à l'égard de ses vaillants poilus blessés, qu'il a visités dernièrement à cet hôpital :

"Tout l'hôpital avait jeudi un air de fête. Les blessés, les plus moroses d'habitude, étaient tout souriants. Pensez donc ! on venait de nous annoncer la visite de notre grand chef ! Le général a visité toutes les salles de l'hôpital, où se trouvent de nombreux blessés de Verdun qui ont combattu sous ses ordres. Il était accompagné du médecin en chef, de nombreux officiers et de quelques personnalités civiles. A chacun de nous, le général a serré la main, s'informant amicalement de notre état de santé. Comme elles ont été bonnes, les chaudes et réconfortantes paroles amicales d'encouragement que nous a prodiguées à chacun notre cher général !

"Nous avons été tous touchés de la solicitude bienveillante qu'il nous a témoignée en se penchant à notre chevet. Il ne pouvait dissimuler complètement l'émotion qu'il éprouvait de se retrouver au milieu de ses poilus blessés, mais cette émotion faisait plaisir à voir. Elle disait simplement, sans emphase, toute l'affection que le général a pour nous. Mais il faut être juste et dire que nous la lui rendons bien.

"Avant de quitter l'hôpital, le général Pétain a eu pour quelques-uns de ses poilus les plus gravement atteints un geste de bonté délicate, qui les a profondément touchés. A chacun d'eux, il a remis une carte sous enveloppe, contenant, écrits de sa main, quelques mots réconfortants. Il était joint à la carte, dans chaque enveloppe, un billet de 10 francs.

La sauvagerie teutonne a atteint le degré suprême de la perfection

Un Livre Jaune, publié le 4 août à Paris, donne de poignants détails sur la déportation des 25,000 citoyens de Lille, Roubaix et Tourcoing sur l'ordre des Allemands, à l'époque de Pâques.

Dans certains quartiers de ces villes, les Allemands avaient donné l'ordre aux habitants de se rassembler prêts à partir devant leurs portes, qui devaient être ouvertes; personne ne devait quitter sa maison avant 8 heures du matin. L'ordre disait que "toute protestation serait inutile et que quiconque essaierait d'éviter la déportation serait impitoyablement puni."

Dans tous les cas, les victimes furent choisis arbitrairement par l'officier chargé de la déportation. Chaque personne désignée était autorisée à emporter 60 livres de bagages, qui devaient consister en ustensiles de cuisine, une couverture, de bonnes chaussures et du linge personnel. Si le poids fixé était dépassé, aucun colis ne serait emporté. Chaque paquet devait être fait séparément pour une personne et muni d'une étiquette portant l'adresse, le nom et le numéro de la carte d'identité de la personne. Arrivés à destination, les déportés étaient autorisés à écrire une fois par mois à leur famille.

Le Livre Jaune continue :

"Ces messieurs provoquèrent la douleur et le désespoir les plus profonds parmi les populations, et plusieurs cas de folie s'ensuivirent. Un grand nombre d'habitants tombèrent malades et durent garder le lit.

"Les parents,—particulièrement, — souffraient la torture de voir leurs femmes, leurs filles et leurs enfants des deux sexes au-delà de 14 ans, emmenés et entassés dans les tramways des rues, dans une promiscuité déplorable avec des gens de moralité douteuse, sans savoir quels seraient leur sort et leur destination. Ces angoisses durèrent pendant dix jours.

"Les protestations des maires et des autres fonctionnaires furent méconnues. Un général dit à un évêque qui intervenait, personnellement : "Vous, évêque, taisez-vous et allez-vous-en."

"Au commencement de la déportation, les Allemands s'emparèrent de quelques jeunes filles de l'aristocratie, mais elles furent bientôt relâchées comme étant des filles de personnes chez lesquelles étaient logés des officiers allemands.

"A Roubaix, la garde prussienne refusa de participer à ces exécutions et la tâche dut être faite par le 64e régiment de Verdun : quelques soldats pleuraient en accomplissant leur mission.

"Une grande portion des jeunes femmes emmenées étaient des domestiques, dont plusieurs s'étaient offertes volontairement à la place des filles de leurs maitres. D'autre part beaucoup de jeunes femmes des meilleures familles voulurent accompagner les domestiques de leur famille. Quand les déportés furent conduits à la gare et entassés dans les wagons à bestiaux, ils se mirent à crier : "Vive la France" et à chanter la "Marseillaise."

"Plus de 200 attestations sont annexées, chacune relatant des faits dont les témoins ont eu personnellement connaissance. Il y est dit que des jeunes filles, depuis l'âge de 13 ans et au-dessus, des garçons depuis l'âge de 11 ans, ont été forcées de travailler dans les champs depuis 6 heures du matin jusqu'à 8 heures du soir, qu'ils étaient mal nourris et très sévèrement traités, que des jeunes filles et des femmes ont reçu des coups de pied et des coups de fouet avec une sorte de martinet et que, quelquefois, elles furent jetées à terre.

Une déposition dit que le déposant n'a pas été maltraité ; une autre, celle d'une femme de 72 ans, affirme qu'elle ne fut pas traitée trop rudement, quoique fréquemment menacée. Une femme certifie que son mari est mort d'excès de travail et d'épuisement.

Le *Temps* dit que le gouvernement allemand a violé d'une façon évidente les conventions de la Haye en déportant les populations de Roubaix, Tourcoing et Lille ; il résume l'opinion française en affirmant que c'est aux neutres maintenant à insister sur l'observation des conventions signées par eux et les belligérants.

"Les neutres sont maintenant informés, dit le journal, et l'occasion leur est donnée de montrer comment ils conçoivent leurs droits et leurs devoirs. Les affirmations du Livre Jaune sont nombreuses, authentiques. Si le sens de la justice et de l'humanité existe encore, notre cause trouvera ses défenseurs. La parole est maintenant à la conscience des neutres."

Sir Roger Casement a été pendu

Roger Casement a été pendu à 9 hrs et 7 minutes le 3 août au matin à la prison de Pentonville. Dix minutes plus tard son corps fut détaché de la potence et tout signe de vie était disparu. Les derniers mots de Casement ont été "Je meurs pour mon pays." L'exécuteur des hautes œuvres Ellis fit partir la trappe après avoir fixé solidement le nœud sur la colonne vertébrale du condamné.

Seuls les officiers de la prison ont assisté à l'exécution.

Une grande foule attendait au dehors et quand la cloche annonça que la loi était satisfaite on entendit de longs applaudissements mêlés de quelques murmures. Plusieurs femmes irlandaises placées sur une hauteur en arrière de la prison de Pentonville tentèrent de faire une démonstration de sympathie à Casement, mais elles furent vite délogées de leur position par des gardes de la prison.

Casement a marché à la mort avec calme, ayant à ses côtés un prêtre catholique qui avait passé la nuit avec lui pour l'encourager. Casement s'était récemment converti au catholicisme.

LA GUERRE

Paris, 3.—Journée relativement calme sur la Somme; à Verdun les Français réclament un succès local.

* * *

Six zeppelins attaquent les côtes d'Angleterre.

* * *

Petrograd ne mentionne que des combats d'artillerie sur les divers fronts russes.

* * *

Paris, 4.—Les Français gagnent un peu de terrain dans la région de Verdun.

* * *

L'armée anglaise repousse de violentes attaques en Picardie.

* * *

Londres.—Les sous-marins allemands coulent neuf vaisseaux marchands anglais et plusieurs chaloupes. C'est la guerre sous-marine qui recommence.

* * *

Rien de saillant sur les fronts russes.

* * *

Paris, 5.—Front de Verdun : L'armée française prend l'offensive sur la rive droite de la Meuse; elle reprend Thiaumont et la plus grande partie du village de Fleury. Combats d'artillerie surtout sur le front de la Somme.

* * *

Les Allemands défendent la ville de Kovel avec tenacité; les Russes ne sont plus qu'à 19 milles de la forteresse.

* * *

Paris, 7. — L'armée française continue son offensive à Verdun et gagne du terrain au nord-ouest de Thiaumont. L'artillerie ennemie se fait très violente.

* * *

Campagnes ruses: Les Russes s'emparent de six villages et d'un sommet dans la Galicie-nord. En Turquie d'Asie, nouveaux gains pour l'armée du Czar.

* * *

Dans les Balkans l'armée serbe, reconstitutée, a commencée une campagne contre les Bulgares.

* * *

Paris : Joffre déclare à un représentant de la presse associée que l'ennemi donne des signes visibles d'épuisement.

* * *

Paris, 8.—Les Français avancent entre le bois de Hem et la rivière Somme; ils s'emparent de prisonniers et de canons.

Les Français font aussi du progrès au sud de Thiaumont (Verdun.)

* * *

Les Russes ne sont plus qu'à 14 milles du chemin de fer de Lemberg. L'armée allemande de Von Bothner est donc menacée de perdre sa dernière ligne de communication.

* * *

Les Italiens s'emparent d'une forte position dans la vallée de Tofans.

* * *

L'Angleterre et la Russie font une alliance avec la Perse.

* * *

Paris, 9.—Les Italiens remportent une importante victoire; ils s'emparent des abords de la ville de Gorizia, et font 10,000 prisonniers en deux jours.

* * *

Paris.—Sur la Somme, l'armée française conquiert 3½ milles de tranchées sur une profondeur de 500 verges; au nord l'armée anglaise s'empare aussi de tranchées.

* * *

La population civile évacue Lemberg; les Russes prendront bientôt la ville, selon toutes apparences.

* * *

Le *Bremen*, sous-marin allemand qui devait traverser l'Atlantique, a coulé bas; *accident aux machines*, dit une dépêche de Berne.

DEVANT VERDUN

LES COUREURS DE L'ARMEE. — QUELQUES EPISODES DE LA GRANDE BATAILLE. — DES HEROS OBSCURS.

Le communiqué suivant a été transmis aux journaux français :

Une zone désolée où de grasses fumées, blanches ou sombres mettent seules une apparence de vie changeante, tel est un champ de bataille d'aujourd'hui. Or, le temps bref des attaques d'infanterie, l'œil n'y découvre aucun mouvement humain; des raies de terre remuée sillonnent le sol de leur fraiche zébrure et dans les tranchées, le peuple invisible des soldats résiste et attend. Cependant, dans ce désert étrange, voici que des silhouettes d'hommes surgissent et se hâtent ; d'obstacle en obstacle, de trou en trou, ils bondissent, se couchent, se relèvent, reprennent la course; ils glissent parmi le fouillis d'un petit bois ravagé et échappent au regard. Ces hommes ce sont les messagers de la bataille moderne, les "coureurs." Jamais ils n'ont été plus utiles auxiliaires qu'à Verdun.

Assurer les liaisons est le problème quotidien. Pas une ligne téléphonique ne résiste au bombardement incessant qui défonce le sol et rase les travaux; les communications par pigeons sont aléatoires, les signaux optiques insuffisants... Ici, l'homme domine le matériel; pour transmettre les renseignements et les ordres, il faut surtout un cœur bien trempé. Qu'on imagine la tâche. La protection des boyaux encombrés de corvées, de blessés, de détachements de relève, parmi lesquels on ne peut cheminer que lentement n'est pas pour les coureurs qui doivent aller vite; ils vont à découvert, et c'est déjà une marque de courage.

Traverser les barrages de la grosse artillerie allemande, obus de 210, de 150, de 105 aux explosions formidables, vapeurs empoisonnées, s'écraser sous les rafales, buter sur des cadavres, voir partout le spectacle de la mort, l'attendre à chaque pas et marcher toujours, nerfs et esprit tendus vers le terme de la course, c'est le devoir des agents de liaison. Ils l'accomplissent simplement.

En général, on les a sectionnés. Fantassins, cyclistes, cavaliers des escadrons divisionnaires, ils ont été choisis parmi les plus déterminés et les plus habiles à la course. Ils savent l'importance de la mission et sont fiers de la remplir. Leur mérite est grand sous l'invraisemblable ouragan d'artillerie de la bataile de Verdun; jamais les traits de leur vaillance n'ont été aussi nombreux.

Pour tenter de communiquer avec la petite garnison du fort de Vaux, que composaient, sous les ordres du commandant Raynal, une compagnie du 142e d'infanterie et une compagnie de mitrailleuses du 53e, les coureurs ont montré un dévouement et un esprit de sacrifice dont voici quelques exemples :

C'est un fantassin de dix-neuf ans, à l'aspect enfantin, qui, chaque fois qu'on demande un volontaire, s'offre et exige presque d'être choisi. "Il avait toujours la main levée, dit son capitaine; à peine était-il revenu qu'il voulait repartir." Un autre, criblé par les éclats d'un obus qui l'a arrêté dans sa course, se traine jusqu'à son chef et fait simplement: "Mon colonel, je suis f....; d'abord que je rende compte de ma mission."

Devant Verdun, les risques sont tels qu'on a doublé les coureurs; si l'un est frappé, l'autre doit le remplacer. Deux hommes s'élancent d'un poste de commandement de brigade; ils ont traversé le bois Fumin,ils vont arriver au but quand un 77 atteint le premier de plein fouet dans la poitrine. Son camarade s'arrête, cherche le pli, ne trouve rien; l'obus a emporté la poche et le papier est volatilisé. Alors, il retourne, revient au poste; il est presque honteux et explique: "Mon colonel, faites-moi un autre pli." On lui donne un demi-quart d'eau, la récompense des coureurs, et il repart.

Un autre soldat se présente au P.C. d'un colonel. Il est maculé de terre, sanglant, essoufflé; il a passé sous un de ces tirs de barrage qui retournent le sol mètre par mètre, méthodiquement, et il tient une enveloppe. Comment es-tu passé? interroge le chef.—Mon colonel, il y avait écrit : Urgent."

Cette réponse ne juge-t-elle pas les coureurs de Verdun ?



Contrat pour la Poste

Des soumissions cachetées, adressées au Maitre-Général des Postes, seront reçues à Ottawa, jusqu'à midi, vendredi le 1er jour de septembre 1916, pour le transport de la poste de Sa Majesté, par contrat pour quatre ans, douze fois la semaine, aller et retour, entre LaBroquerie et la Station du Chemin de Fer, tel service devant commencer le 1er octobre prochain.

On peut obtenir au bureau de poste de LaBroquerie et au bureau de l'Inspecteur des Postes les avis imprimés énumérant les autres renseignements quant aux conditions du contrat, ainsi que les blancs de soumissions.

Téléphonez :
Bureau de l'Inspecteur des Postes,
H. H. PHINNEY,
Inspecteur des Postes.

Winnipeg, 21 juillet 1916. 39-40

Musiciens demandés

4 Solo Cornets.
4 Clarinettes.
4 Saxophones.
Picolo, Flute.
4 Trombones (à coulisse préféré).
Alto et Bariton.

Les frais de transport payés. Pour information, s'adresser au
Chef de Musique,
I. H. BIRON,
ou
Lieut. Colonel E. LEPROHON,
Officier Commandant,
233ème Bataillon Canadien-Français, F.E.C.

35-38



Toute personne se trouvant seul chef de famille ou tout individu mâle de plus de 18 ans, pourra prendre comme homestead un quart de section de terre de l'Etat disponible au Manitoba, dans la Saskatchewan ou dans l'Alberta. Le postulant devra se présenter en personne à l'agence où à la sous-agence des terres du Dominion pour le district. L'entrée par procuration pourra être faite à n'importe quelle agence, mais pas aux sous-agences, à certaines conditions, par le père, la mère, le fils, la fille, le frère ou la sœur du futur colon.

DEVOIR—Un séjour de 6 mois sur le terrain et la mise en culture d'icelui chaque année au cours de trois ans. Un colon peut demeurer à neuf milles de son homestead sur une ferme d'au moins 80 acres sous certaines conditions; une maison habitable doit être construite sur le homestead à moins que la condition de résidence ne soit accomplie dans le voisinage.

Dans certains districts un colon dont les affaires vont bien aura droit de préemption sur un quart de section se trouvant à côté de son homestead. Prix, $3.00 l'acre.

DEVOIR—Devra résider six mois chaque année au cours de trois ans à partir de la date de l'entrée du homestead et 50 acres de culture en plus. La patente pour la préemption peut être obtenue en même temps que celle du homestead sous certaines conditions.

Un colon qui aurait forfait ses droits de colon en ne pouvant obtenir sa préemption pourra acheter un homestead dans certains districts. Prix, $3.00 de l'acre.

DEVOIR—Rester six mois dans chacun des trois ans, cultiver cinquante acres et bâtir un maison valant $300.

La quantité d'acres à cultiver peut être réduite en cas de terrains rocailleux, trop durs ou en broussailles. On pourra sous certaines conditions remplacer la culture par l'élevage des animaux.

W. W. CORY,
Sous-ministre de l'Intérieur.

N.B.—La publication non-autorisée de cette annonce ne sera pas payée.

LES BONS COMPTES FONT LES BONS AMIS...

Il nous faut malgré nous célébrer encore une fois le génie littéraire du rédacteur de la *Libre Parole*. C'est monsieur *Gallus* qui nous y oblige par ses propos charmants. Admirons donc tous ensemble ce passage de la célèbre conférence intitulée: *Pourquoi nous parlons français :*

"Or, vous me croirez si vous voulez—on ne peut empêcher ces choses-là—là encore, —naturellement, laissant de côté Cousin et Pinzon—les Français avaient passé les premiers: Normands, Bretons, et, surtout, Basques, fréquentaient les côtes de Terre Neuve depuis bien avant 1497, si nous devons en croire les manuscrits et les historiens de ces temps, entre autres Lescarbot, l'avocat versificateur de Paris, qui écrivait au commencement du XVIIème siècle."

Autre élégance :

"A la suite d'une lutte de cinquante années entre l'assemblée législative du Canada et son gouvernement irresponsable, alors que des lois jugées absolument essentielles au bien-être du pays, et même à l'existence de l'assemblée législative elle-même, comme corps, avaient été votées par celle-ci, puis avaient été immédiatement foulées aux pieds par l'aristocratique représentant de la Couronne d'Angleterre, parce que l'assemblée était entièrement française tandis que l'exécutif était presque entièrement anglais et que ses membres étaient recrutés par le Bureau Colonial parmi ses créatures; après que, comme on pouvait s'y attendre dans un cas semblable, toute la population française avait pris parti pour l'assemblée, qui représentait l'autonomie, et que presque toute la population anglaise s'était rangée du côté de l'exécutif, qui représentait un pouvoir, sinon étranger, du moins extérieur, à la suite de ces choses la rébellion de 1837-38 avait eu lieu et un gouvernement dit d'Union, en 1841, avait été imposé, comportant une constitution inspirée du plus pur despotisme, destiné, dans l'idée de ses auteurs, à étouffer toutes les libertés, tous les droits et tous les privilèges des Canadiens-français."

N'est-ce pas que voilà de la clarté, du rythme et de la fine ciselure ? *Gallus*, lui, trouve ça beau comme du Bossuet ou du Lacordaire. Il a, s'il vous plaît, assez de goût pour penser une énormité pareille, et assez de savoir-faire pour en informer le public !

Nous n'avions pas l'intention de revenir sur ce sujet. C'est l'imprudent *Gallus* qui nous oblige à faire ces nouvelles amabilités au rédacteur de *La Libre Parole*. Il y eut jadis un ours qui écrasa affreusement le nez de son maître en essayant d'écarter une mouche. Nous consentons à être la mouche si *Gallus* veut avouer qu'il est l'ours.

* * *

Notre confrère empile de plus en plus les citations d'auteurs. Monsieur le rédacteur paraît, en effet, avoir rudement besoin d'appoints. Il est vrai qu'il a maintenant le redoutable *Gallus*. Tremblons.

* * *

Il y a des artistes, écrivains, peintres et compositeurs, qui conservent l'anonymat de peur d'être portés en triomphe par la foule. C'est sans doute le même sentiment de modestie qui porte *Gallus* à se cacher derrière un nom de plume. C'est très noble, cette attitude-là, savez-vous ?

* * *

Mais qui, diable, peut-il être, cet énigmatique personnage? Ce qu'il laisse voir de tact, de mesure, d'onction et de courage, donne grand désir de le connaître. Qu'on nous le montre donc, ce *Gallus* mirifique. Il ne faut pas cacher de telles lumières sous le boisseau.

* * *

Notre confrère dit que nous sommes *vieux*. Ce n'est pas la première fois que la chose nous est dite: le rédacteur de *La Libre Parole* ne dit jamais une chose pour la première fois: il répète toujours, il suit toujours, il cite toujours....

* * *

S'être vanté d'abord, à jeter à terre maisons, troupeaux et clôtures; avoir lancé son *mépris* aux autres avec la plus parfaite désinvolture; et se montrer ensuite d'une susceptibilité d'enfant, voilà ce qui amuse très considérablement le public.

* * *

Ce n'est pas nous qui avons commencé ce jeu-là. *Les bons comptes font les bons amis.*

Béliveau—Barrack

Lundi dernier monsieur J. Antonio Béliveau, de cette ville, épousait mademoiselle Marjorie Barrack, fille de madame Maxwell Barrack, aussi de cette ville.

La bénédiction nuptiale a été donnée aux nouveaux époux par Sa Grandeur Mgr l'Archevêque, oncle du marié, dans la chapelle privée du palais. Les familles seulement étaient présentes.

Monsieur et madame Béliveau sont partis dans la journée pour un voyage dans l'Est.

Le 15 août, au Collège de Saint-Boniface

Mardi prochain, le 15 août, fête de l'Assomption de la Très Sainte Vierge, tous les élèves actuels et anciens sont invités à venir faire la sainte communion au collège, à la messe de 6.30 heures (ancienne heure). Cette année, Sa Grandeur Monseigneur l'Archevêque de Saint-Boniface, à titre d'ancien élève, a bien voulu répondre à l'invitation de venir célébrer la sainte messe au collège. Nous l'en remercions vivement et nous espérons que ce bel exemple de dévotion envers la Vierge Immaculée et d'attachement à son *Alma Mater* sera suivi par tous les élèves anciens, actuels, voire même futurs, qui peuvent le faire facilement.

Qu'on revienne donc en grand nombre au collège de Saint-Boniface, mardi prochain, le 15 août.

Après la messe, tous sont invités à se rendre au réfectoire des élèves pour y prendre le déjeuner.

Communiqué.

Au Collège de Saint-Boniface

La fête de saint Ignace de Loyola, 31 juillet dernier, a apporté peu de changements dans le personnel du collège :

Le *R. P. Grégory Féré*, Recteur.

Le *P. Albini Primeau*, Ministre.

Le *R. P. Joseph P. Desjardins*, Préfet des études et de discipline.

Le *P. François-Xavier Robichaud*, Procureur.

Le *P. Georges Mongeau*, Professeur de Philosophie.

Le *P. Joseph Blain*, Professeur de Chimie et de Sciences Naturelles.

PROFESSEURS DU COURS FRANÇAIS

Le *P. Joseph Léveillé*, Rhétorique.

Le *P. Olivier Beaulieu*, Belles-Lettres.

Le *P. Paulin Bleau*, Versification.

Le *P. Paul de Mangeleere*, Méthode.

Le *P. Richard Vandandaigne*, Eléments Latins.

PROFESSEURS DU COURS ANGLAIS

Le *P. Patrick Coughlin*, Rhétorique.

Le *P. Thomas Lally*, Méthode.

Le *P. John Hutchins*, Eléments Latins.

Le *P. Austin Bradly*, enseigne les Mathématiques.

Les Pères Surveillants sont les *RR. PP. Augustin Messier, Victor Pauzé* et *Alexandre MacDonald*.

Les classes des cours commercial et préparatoire sont enseignées par les FF. Maristes.

Le P. Alphonse Brodeur est retourné à Montréal pour commencer ses études de Théologie.

REMERCIEMENTS

M. A.-H. de Trémaudan nous envoie le texte imprimé de la conférence qu'il a prononcée devant les membres de l'Union Nationale Métisse, à Saint-Vital, il y a quelques semaines. L'auteur ajoute à son envoi un mot amical, auquel nous sommes sensible. Nos remerciements sincères à M. de Trémaudan.

CROIX ROUGE FRANÇAISE

On nous prie d'insérer :

Le comité de Winnipeg qui se trouve en rapport avec le Marquis de Vogüé de la Croix Rouge Française de Paris, a le plaisir de porter à la connaissance publique les passages de la lettre suivante adressée par le Commandant André de Montbel, consul de France à Winnipeg, à Monsieur F. de Gramont, président de notre comité :

"Miramas, 17 juillet 1916.

"Mon cher ami,

"Je suis heureux d'apprendre qu'une section de la Croix Rouge Française a été organisée à Winnipeg et vous félicite de cette généreuse initiative.

Merci de votre délicate pensée de m'inscire dans un comité d'honneur qui, à n'en pas douter, compte les cœurs les plus dévoués à notre chère et belle France; je ne saurais me trouver en meilleure compagnie, pour coopérer à une œuvre si utile.

Je suis depuis 3 mois à Miramas, près de Marseille, comme chef d'Escadron, commissaire militaire d'une station-magasin qui dessert Salonique et l'armée serbe.

C'est une station qu'on vient de construire. Les magasins, d'ailleurs considérables ne sont pas encore tous terminés. J'ai beaucoup à faire, mais la besogne est intéressante.

Mes établissements sont à quelques kilomètres de la poudrière de St. Chamas. On croit rêver quand on voit l'essor donné à notre industrie depuis la guerre.

Comme main-d'œuvre nous avons des prisonniers Boches, des Espagnols, des Kabyles et des Annamites. Avec ça nous faisons des merveilles.

Tous les jours nous voyons passer des trains de noirs et d'Australiens qui s'en vont plein d'entrain renforcer l'offensive du Nord.

J'ai la confiance que la victoire est proche.

Affectueusement à vous,

A. ANDRE."

Avec le distingué consul de France à Winnipeg nous ne saurions nous trouver en meilleure compagnie.

Pour le comité,

Le Secrétaire,

P. BRINON.

L'HON. M. DEWDNEY

L'Hon. Edgar Dewdney, ancien lieutenant-gouverneur des Territoires du Nord-Ouest, et de la Colombie Anglaise ensuite, est mort hier, à Victoria. Il avait 81 ans.

Le nom de M. Dewdney revient fréquemment sous la plume des historiens de l'Ouest.

Chez Nous ET autour de Nous

La rentrée des pensionnaires au Couvent de S.-Norbert aura lieu le mardi 22 août.

La maison de club des *Golfers* de Bird's Hill a été rasée par le feu vendredi soir.

Une nouvelle tempête de pluie et de tonnerre s'est abattue sur l'Ouest dans la nuit de jeudi à vendredi. Dommages aux récoltes ici et là; dommages aussi dans les villes. La tempête a causé de bien plus sérieux dégats dans le Dakota et Minnesota; on estime à des millions les pertes causées aux récoltes dans ces deux états.

Mlle Catherine Stinson, l'aviatrice bien connue, a volé au-dessus de Winnipeg vendredi et samedi derniers au bénéfice du Fonds Patriotique.

Les constructeurs de l'édifice Dubuc, coin des avenues Provencher et Taché en sont au 1er étage. Voilà un coin de rue qui va certainement être embelli.

Les marchands d'automobiles prétendent qu'ils vendent plus de machines que jamais.

Deux prisonniers de Stony Mountain ont brûlé la politesse à leur gardien, vendredi; et on ne les a pas revus.

Madame Joseph Bernier est de retour d'une promenade de quelques semaines dans la province de Québec. Elle est accompagnée de sa sœur Mlle Gabrielle Bernier.

Le Dr Milton Percy, un universitaire de Montréal, croit que les industries du papier, des fertilisants et des savons seront celles qui prendront le plus d'essor dans l'Ouest canadien, après la guerre; dans la Colombie Anglaise, ce sera les mines.

M. Frédéric Gaudet, en charge des postes de la Cie de la Baie d'Hudson au Fort Good Hope, est de passage en cette ville, en route pour Montréal.

Mardi, le 15 août, fête de l'Assomption de la très sainte Vierge Marie, tous les élèves actuels et anciens sont invités à venir recevoir la sainte communion au collège, à la messe de 7 heures.

M. Philéas Cameron, clarinette de la Fanfare des Gardes à Pieds du gouverneur-général à Ottawa et sous-chef de musique de la Fanfare du 108e bataillon, était de passage en cette ville lundi en route pour Camp Hughes.

Lundi matin, M. Albert Auger, ingénieur attaché à la construction de l'Aqueduc de Shoal Lake pour le compte de la compagnie Tremblay s'est fait blesser assez sérieusement par la collision de son wagon-gazoline avec un train. Il a reçu des contusions à la tête et pendant quelques heures sa condition a donné des inquiétudes à sa famille. M. Désiré Tremblay s'est aussi démis le pied dans l'accident. Un troisième occupant du char a pu sauter à temps pour s'épargner toute blessure.

Lundi, jour de congé civique, Winnipeg et Saint-Boniface ont chômé magnifiquement, par une température superbe.

La fanfare La Vérendrye jouera au kiosque, à l'Hôtel-de-Ville, jeudi soir, le 17 août. On nous promet en même temps un concert de musique trèse variée pour mardi, le 29 du courant.

Sur suggestion de M. l'échevin Marion, les bouches d'incendie aux coins de nos rues vont être à l'avenir encloses dans le ciment—ce qui est une méthode américaine, plus économique dit-on que la nôtre.

M. et Mme Armand Simon, 34½ rue LaRivière, partiront demain pour Ottawa, où ils résideront à l'avenir.

500 manœuvres viennent de quitter les travaux de l'aqueduc du *Greater Winnipeg Water District* afin d'aller travailler sur les fermes, où ils croient gagner plus d'argent pendant la saison des récoltes et des battages.

M. et Mme Joseph Tougas, et M. et Mme Charles Champagne, de Ste-Anne, sont partis de Saint-Boniface ce matin, pour aller s'installer à LePas. Nous souhaitons bon succès à ces familles.

M. et Mme O. Milord sont en visite chez M. J.-B. Leclerc.

UNE NOUVELLE BRABANÇONNE

I

Après des siècles d'esclavage,
Le Belge sortant du tombeau,
A reconquis par son courage
Son nom, son sol et son drapeau.
Et d'une âme héroïque et fière,
Parfois vaincu, jamais dompté,
Il inscrivit sur sa bannière :
Le Roi, le Droit, la Liberté !

II

Avançons d'un pas énergique,
Marchons de progrès en progrès,
Qu'indestructible, la Belgique
Rayonne, après les jours mauvais.
Travaillons ! Que le labeur donne
A nos champs la fécondité,
Que la splendeur des cris couronne
Le Roi, le Droit, la Liberté !

III

Quand de cruelles destinées
Ravageaient nos champs et nos toits ;
Quand, au choc sanglant des armées,
Tintait le tocsin des beffrois ;
Flamands, Wallons, sortant de terre,
N'ayant qu'une âme, ont arrêté
Ceux qui profanaient par la guerre,
Le Roi, le Droit, la Liberté !

EDMOND PICARD.

La "Brabançonne" d'Edmond Picard est datée du 1er janvier 1916.

LA CONFLAGRATION D'ONTARIO

(La Patrie)

Les journaux de Toronto demandent au gouvernement de secourir promptement et généreusement les centaines de familles qui ont été ruinées par l'incendie de forêt de la semaine dernière et invitent les municipalités et les particuliers à contribuer si cela est nécessaire à cette œuvre secourable.

Le village de Cochrane, qui avait déjà été éprouvé par un incendie, il y a quelques années, et que l'on avait entouré d'une zône dénudée pour le mettre à l'abri du feu venant de la forêt, n'a pas échappé au désastre, et cela est une cause d'étonnement dans la province voisine.

Le *World*, de Toronto, souhaite que ce malheur serve de leçon. Dans les régions comme la région dévastée, où la forêt repose sur un fond argileux, le *World* déclare que la forêt n'a de valeur qu'à la condition qu'on la détruise pour faire place à l'exploitation agricole. Par suite, il recommande que le gouvernement adopte une nouvelle méthode et fasse lui-même le défrichement et le déblaiement aux colons, quitte à répartir ensuite sur le prix de vente du sol le coût du défrichement.

L'un des bons moyens d'aider le journal, c'est d'encourager les fournisseurs qui lui donnent leurs annonces.

THEATRES

Dominion, Ave. Portage Est, Téléphone M. 4212.—Acteurs permenents; matinées: les mardis, jeudis, samedis. Prix: 25c; le soir, les prix sont 15 à 50 cts. Le programme de cette semaine :

Dominion. — Cette semaine : "Passers By". La semaine prochaine: "The Woman he Married."

Vaudeville Pantages, rue Market Est. Téléphone No. 660 Main ; trois représentations par jour, à 2.30 hrs., 8 hrs. et 9.30 hrs. p.m. Prix: de 10 à 25 cts. Programme pour la semaine prochaine :

Pantages.—Cette semaine Long Tack Sam et Cie—Bonnie Gaylord et Eva Lancton—Wills Gilbert et Cie—Eva Sherley—Joe Keno et Rosie Green—Vues animées.

GRANDES FETES A LABROQUERIE

Le 16 du courant aura lieu à St-Joachim de LaBroquerie la confirmation des enfants de la paroisse. Ce sera aussi la première visite de l'Archevêque de Saint-Boniface. Sa Grandeur Mgr Arthur Béliveau qui coincidera avec le 25ème anniversaire de prêtrise de M. l'abbé Alex. Giroux, curé de cette paroisse depuis plus de 25 ans. Le R. P. Granger de l'Ordre des Dominicains si connu et si aimé de Saint-Boniface et partout où il a passé, prendra part à ces fêtes religieuses et y prononcera le sermon de circonstance. Il y aura bénédiction d'une cloche. Le public est invité à prendre part à ces fêtes qui font heureuse coincidence et qui laisseront à tous, nous en sommes assurés le plus heureux et le plus durable souvenir.

Par ordre du comtié,

N. DESLAURIERS,
Secrétaire.

41

MORTGAGE SALE — OF — Valuable Farm Property

UNDER AND BY VIRTUE of the powers of sale contained in a certain mortgage which will be produced at the time of the sale on the land hereinafter described, there will be offered for sale by Public Auction by Frank Pearson, Auctioneer, at his Auction Rooms, 311 Donald Street, in the City of Winnipeg, Manitoba, on Saturday the 9th day of September, A.D. 1916, at the hour of eleven (11) o'clock in the forenoon (Standard Time) 12 o'clock noon City Time, the following property namely :

The South half of Section Thirty-two (32) and the West half of the North-West Quarter of Section Thirty-three (33) in the eighth (8) Township and Eighth (8) Range, East of the Principal Meridian, in Manitoba, excepting out of the South half of Section Thirty-two (32), all mines and minerals, as reserved in the grant from the Crown.

The Vendors are informed that there are situated thereon ordinary farm buildings in fair condition and repairs.

TERMS OF SALE:—Twenty per cent of the purchase price to be paid in cash at the time of sale, and the balance in accordance with the terms and conditions, which will be made known at the time of sale.

This property will be offered for sale subject to a sealed reserve bid, but free from all encumbrances, save taxes for the current year.

For further particulars and conditions, apply

J. A. BEAUPRE,
Vendor's Solicitor,
312 McIntyre Block,
Winnipeg, Man.

41-42



Contrat pour la Poste

Des soumissions cachetées, adressées au Maître-Général des Postes, seront reçues à Ottawa, jusqu'à midi, vendredi le 11 jour d'août 1916, pour le transport de la poste de Sa Majesté, par contrat pour quatre ans, six fois la semaine, aller et retour, entre Letellier et St-Joseph, tel service devant commencer au désir du Maître des Postes Général.

On peut obtenir, aux bureaux de postes de Letellier et St-Joseph et au bureau de l'Inspecteur des Postes les avis imprimés énumérant les autres renseignements quant aux conditions du contrat, ainsi que les blancs de soumissions.

Téléphonez :

Bureau de l'Inspecteur des Postes,

H. H. PHINNEY,
Inspecteur des Postes.

Winnipeg, 30 juin 1916. 37-39

PETITES ANNONCES

Chambres à Louer, Maisons à Louer, Maisons à vendre, Terrains à vendre ou à acheter, Servantes demandées, Elèves demandés, Emploi demandé, Pension de table, Chambre et pension, Pension d'enfants, Pension d'été, Trouvé, Perdu.

25 cts le pouce par insertion.

A louer.—Au No. 71 Plinguet une grande maison de brique ainsi qu'une grande étable. L'emplacement serait commode pour quelqu'un qui désirerait garder des chevaux ou des vaches. S'adresser à la Compagnie Bertrand-Hébert, Saint-Boniface. 41-43

Servante—On demande une servante, cuisinière et femme de ménage. S'adresser chez madame Joseph Bernier, 168 rue Dumoulin. Tél.: Main 1020.

M. McRuer, le pharmacien, est représentant de la Compagnie du Télégraphe du C.P.R., à Saint-Boniface; et il enverra vos messages en français. 39

A louer. — Logement dans le bloc Paquin, 126½, coin des rues Aulneau et Cathédrale, aussi chambres meublées. S'adresser à M. Adelard Paquin, 126 rue Aulneau, Saint-Boniface. 39

Servante. — On demande une servante. S'adresser à Madame Labelle, Suites 7 et 8, Bloc *Le Manitoba*, 42 avenue Provencher, Saint-Boniface.

MM. Bleau & Bleau désirent faire savoir à leur clientèle qu'ils ont reçu mardi une nouvelle consignation de vert de Paris. Avis à ceux dont les champs de terre sont endommagés par les mouches.

Pour votre corde à lier (binder twine) allez chez MM. Bleau & Bleau, avenue Taché, Saint-Boniface. 39

Trouvée—Sur l'avenue Provencher, en face des magasins de la Maison Blanche un trousseau de clefs. Prière de prouver la propriété et de payer les frais de l'annonce. 35

A louer—Suite de 3 chambres, chambre de bain privée, dans le Bloc *Manitoba*. Possession immédiate. S'adresser au *Manitoba*, 42 Ave. Provencher.

L'un des bons moyens d'aider le journal, c'est d'encourager les fournisseurs qui lui donnent leurs annonces.

Avis aux Entrepreneurs



Province de Manitoba
DEPARTEMENT DES TRAVAUX PUBLICS

Soumissions pour l'achèvement du Palais Législatif actuellement en voie d'érection

Lundi, le 21 août 1916, à 11 heures a.m., (heure de la ville) les soussignés siégeront dans la salle de l'Assemblée Législative du Palais Législatif, rue Kennedy, Winnipeg, pour recevoir des soumissions des entrepreneurs pour les différents travaux nécessaires à l'achèvement du Palais Législatif actuellement en cours de construction dans la Cité de Winnipeg.

On ne recevra ces soumissions qu'entre 11 heures et midi (temps de la ville) au jour et à l'endroit indiqués plus haut; et le ministre ouvrira, séance tenante, en public, les différentes soumissions qui auront été reçues. On n'examinera aucunes soumissions, à moins qu'elles n'aient été déposées à l'heure et au jour indiqués et dans la manière ici prescrite.

Le Département fournira des enveloppes spéciales pour les soumissions et les Comptes de Quantités; et toutes soumissions présentées autrement que dans une de ces enveloppes spéciales resteront fermées et ne seront pour aucune raison examinées.

Les soumissionnaires devront se présenter en personne ou avoir un représentant accrédité pour déposer leurs soumissions respectives. Les soumissions reçues par la poste seront renvoyées aux expéditionnaires sans avoir été ouvertes, et dans aucun cas on ne devra faire présenter sa soumission par un employé public.

Les soumissions seront reçues pour aucun ou pour tous les différents travaux requis pour l'achèvement du nouveau Palais Législatif en cours de construction, tel qu'il appert par les plans et les Comptes de Quantités et devis préparés sous la direction de Frank W. Simon, F.R.I.B.A. Architecte; et le Ministre se réserve le droit de donner des contrats pour le tout ou pour partie des différents travaux.

On est invité à présenter des soumissions globales ou séparées pour les métiers suivants, savoir :

"A"—Préliminaires, crédits, creusage et ciment, béton armé pour le dôme, brique, pierre de taille, maçonnerie, charpenterie, menuiserie générale, métal, travail de talus sur les élévations Est et Ouest, altérations de travaux d'acier des corridors Est et Ouest, muraille et additions.
"B"—Marbre et pavés Terrazo.
"C"—Toits et service d'égouttement.
"D"—Plâtre et tuileries, tuyautage, lattage.
"E"—Vitrerie.
"F"—Peinture.

On demande des soumissions séparées seulement pour les métiers suivants: et ces travaux ne devront pour aucune raison être inclus dans le contrat général.

AA—Structure en acier du dôme.
BB—Menuiserie spéciale.
CC—Plomberie, chauffage et ventilation.
DD—Electricité et posage des fils.

Ceux qui ont l'intention de présenter des soumissions sont invités à notifier du fait, par écrit, le député ministre des Travaux publics et de demander l'émission d'un permis autorisant leur représentant à examiner les plans et à se faire livrer les Comptes de Quantité.

Le Député Ministre, sur reçu de cette demande, émettra des cartes d'admission aux soumissionnaires *bona fide* et la présentation de cette carte donnera au porteur accès à l'édifice avec privilège de voir les plans et d'examiner le travail déjà en place. Ces cartes (passes) ne seront pas transférables et le porteur devra signer son nom sur un livre ménagé à cet effet à chacune des visites à l'édifice.

Une large chambre a été préparée dans l'aile nord-est du nouveau Palais Législatif, et l'on y exposera tous les plans et détails; pour aucune raison, un soumissionnaire n'aura permission d'emporter aucun de ces plans et détails.

Des Comptes et Quantités ont été préparés pour les différents travaux, et ceux qui ont l'inteniton de présenter des soumissions pourront en avoir des copies aux termes suivants :

Détail complet des conditions générales et des Comptes de Quantité couvrant tous les métiers pour lesquels on demande des soumissions, globales au séparées, moyennant la somme de $50.00.

Détail complet des conditions générales et Comptes de Quantité couvrant l'un quelconque des métiers spéciaux pour lesquels on demande des soumissions globales ou séparées et pour l'un quelconque des métiers pour lesquels on demande des soumissions séparées seulement, moyennant la somme de $10.00.

On pourra demander ces conditions générales et Comptes de Quantités au député ministre des Travaux publics, et cette demande devra être accompagnée d'un chèque accepté payable "The Province of Manitoba" tel que stipulé plus haut. Ordre sera ensuite donné à l'architecte de fournir les copies requises.

Ceux qui se proposent de soumissionner sont prévenus qu'il n'y a aucune nécessité pour eux de controler les mesures contenues dans les Comptes de Quantités; ces mesures sont garanties; et c'est pour cela que les plans et détails ne doivent pas sortir du bureau.

Le Contrôleur des Quantités sera présent et sera à la disposition de tous pour expliquer aux soumissionnaires possibles quoi que ce soit qui ne serait pas clair concernant les plans, devis et Compte de Quantités.

Ceux qui ont l'intention de présenter des soumissions sont également avertis de lire avec soin les conditions générales, car ces conditions générales constitueront partie intégrante de tout contrat qui sera fait. Tout manquement à aucune des conditions dans lesquelles doivent se faire les soumissions constituera bonne et suffisante raison pour que la soumission ne soit pas examinée.

Seuls les entrepreneurs canadiens pouvant justifier de trois ans d'établissement d'affaire au Canada et pouvant prouver d'une manière satisfaisante leur compétence à faire les travaux requis pourront envoyer des soumissions globales pour les travaux où ce genre de soumissions est permis.

Les soumissions séparées sont aussi limitées aux entrepreneurs canadiens pouvant justifier, *bona fide*, de trois ans d'établissement d'affaires au Canada dans leur branche respective.

Aucunes soumissions pour le tout ou pour les parties, ne seront examinées à moins qu'elles ne soient accompagnées d'un chèque accepté fait sur une banque pourvue de charte de la Puissance du Canada, payable à la *Province du Manitba*, et portant à sa face un montant égal à cinq pour cent (5%) de la somme totale de la soumission.

Ce chèque sera confisqué par le gouvernement dans le cas où le soumissionnaire accepté déclinerait de remplir son contrat, tel que défini par sa soumission.

Le chèque du soumissionnaire accepté restera en possession du gouvernement comme garantie de l'accomplissement fidèle de toutes les conditions du contrat, et il ne lui sera remis que quand les conditions énumérées dans la clause 19 des Conditions Générales du contrat auront été remplies.

Les chèques accompagnant les soumissions non acceptées seront remis lors de l'exécution du contrat avec le soumissionnaire accepté.

La plus basse ou aucune soumission ne sera nécessairement acceptée.

S. C. OXTON,
Député Ministre des Travaux Publics.

THOS. H. JOHNSON,
Ministre des Travaux Publics.

Winnipeg, 12 juillet 1916. 39-40